Le snefcca
SYNDICAT NATIONAL des ENTREPRISES DU FROID, des ÉQUIPEMENTS DE CUISINES PROFESSIONNELLES & du CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Juridique n°2026/15 - Mars 2026

Estimez le salaire de votre prochain alternant !

Afin de permettre aux entreprises de mieux anticiper la rémunération de leurs salariés, l'URSSAF met à disposition un simulateur en ligne permettant de calculer le salaire brut, le salaire net, le salaire net après impôts et le coût total pour l'employeur. Il permet notamment d'anticiper les rémunérations des alternants, en tenant compte des aides 2026 versées par l'État.

Le simulateur proposé par l'URSSAF permet d'estimer le montant du salaire d'un apprenti ou d'un jeune en contrat de professionnalisation, en brut et en net, par mois et par an. L'outil a été actualisé afin de tenir compte du montant de l'aide à l'embauche des apprentis pour 2026.

Attention, par défaut le simulateur propose une estimation pour un salarié en CDI "classique". Donc, sélectionnez le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour obtenir une estimation cohérente.